**Programme d’actions du cycle 3**



**Secteur de collège de CHAMPAGNE-MOUTON**

**Année scolaire 2021/2022**

**Le contexte sanitaire et le respect du protocole qui en découlera pourront conduire à revoir certaines des actions programmées.**

**AMBITION 1 : CONSTRUIRE des apprentissages durables**

* **Objectif opérationnel : Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle**
* ***Impulser dans chaque école et établissement une réflexion collective sur la progression des apprentissages (construction des compétences, évaluations des acquis, parcours éducatifs…)***
  + Les conseils de cycle 3 seront consacrés à l’analyse des évaluations nationales CP, CE1, 6ème et en particulier des tests de fluence pour construire la continuité des apprentissages en cycle 3 :
    - **Lundi 24 janvier 2022 (17h15-18h45) au collège**
    - **Lundi 31 janvier 2022 (17h15-18h45) au collège**
* **Objectif opérationnel : Développer les liaisons inter-degrés et inter-cycles**
* ***Renforcer le partage des pratiques pédagogiques***
  + Afin de consolider la mise en place de la 6ème bilangue Anglais/espagnol, des séances de co-enseignement pourront éventuellement être réalisées en espagnol dans trois classes de CM du secteur (1 à Benest, 2 à Champagne-Mouton). Chaque classe bénéficiera de 4 heures d’intervention.

Madame DECRON assurera l’enseignement de l’espagnol à Saint-Laurent-De-Céris à hauteur de 30 minutes par semaine.

* + Dans le contexte de la labellisation E3D du collège, les écoles pourront exploiter, si elles le souhaitent, la mare pédagogique accessible dans l’enceinte de l’établissement.
  + Le collège souhaite participer au projet COM’IN proposé et accompagné par l’IREPS pour travailler et faire travailler les élèves sur les compétences psychosociales. Les partenaires (mairie et centre social de Champagne-Mouton) intégreront le projet. Les écoles du secteur pourront également le faire.

Une formation sera dispensée en janvier 2022 pour élaborer le projet d’actions qui se déploiera en septembre 2022.

Un CESC (Comité d’Education à la Santé et à la Citoyenneté) interdegré sera réuni en mai/juin pour coordonner les actions sur le territoire.

**AMBITION 2 : ACCOMPAGNER chaque élève dans la construction de son parcours**

* **Objectif opérationnel : Mettre l’expertise des équipes éducatives au service du projet de l’élève**
* ***Renforcer le suivi de l’accompagnement personnalisé***
  + En fin d’année scolaire, un conseil de cycle sera consacré à la transmission d’informations à caractère pédagogique et des PPRE de continuité :
    - * **Jeudi 30 juin 2022 (17h15-18h45)**
  + Un stage de réussite ou le dispositif « *Ecole ouverte* » sera organisé au collège durant la dernière semaine du mois d’août pour des élèves de CM1 et de CM2. L’une ou l’autre de ces actions se mettra en place si des élèves et des enseignants sont volontaires pour y participer.
  + Les enseignants de CM2 seront invités aux conseils de classes de leurs anciens élèves.

**AMBITION 3 : OUVRIR l’Ecole, développer des liens avec ses partenaires, conforter la confiance**

* **Objectif opérationnel : Mieux communiquer**
* ***Définir des modalités de communication pour une meilleure compréhension des codes de l’Ecole et des informations plus lisibles***
  + Les écoles pourront participer au cross organisé par le collège :
    - **Jeudi 22 octobre 2021** (14h-17h)
  + La journée d’immersion des élèves de CM2 au collège sera organisée en mai/juin 2022. La date est à fixer. Les élèves de CM2 et de 6ème seront mélangés pour composer deux groupes qui alterneront les actions arrêtées. Un groupe d’élèves suivra un cours pendant qu’un autre mènera des actions autour de l’EDD (Mare pédagogique, Gestes écoresponsables, écoute de lectures expressive de contes réalisés par les élèves de 3ème). Une découverte du collège sera proposée aux élèves de CM2. Le repas sera pris au collège. L’organisation de cette journée reste à définir.

**AMBITION 4 : FORMER pour favoriser le développement professionnel de tous les personnels dès l’entrée dans le métier**

* **Objectif opérationnel : Enrichir l’offre de formation et les modalités d’accompagnement des personnels**
* ***Développer un plan territorial de formation dans le cadre du dispositif ECLORE sur la base d’un diagnostic local***
  + Les enseignants volontaires pourront s’inscrire aux formations interdegrés proposées par le réseau ECLORE de Confolens :
    - * Les usages pédagogiques du numérique et l’enseignement à distance
      * L’évaluation de la fluence et les remédiations
      * L’égalité filles/garçons : 4 ateliers indépendants animés par une universitaire, spécialiste de la question :
        + Atelier 1 : égalité filles/garçons et Climat scolaire
        + Atelier 2 : égalité filles/garçons et relations école/famille
        + Atelier 3 : égalité filles/garçons et pratiques et gestes professionnels dans la classe
        + Atelier 4 : égalité filles/garçons et orientation (réservé aux enseignants du collège).